

Une région sans information, c'est une communauté dans l'obscurité.



Actualités locales

Les exigences revues envers les villages-relais

Par **Carolynne Labrie, Le Quotidien**

29 janvier 2024 à 04h00



Le réseau des villages-relais est touché par la rareté de la main-d'oeuvre, si bien que les exigences de services ont été revues. (Collaboration spéciale Simon Carmichael)

Ils sont 45 à travers la province à offrir un répit et des services aux voyageurs: malgré les services réduits, les villages-relais sont toujours bien plantés en bordure des routes régionales, alors que la rareté de main-d'oeuvre constitue, sans surprise, leur principal défi.

Par définition, un village-relais est une municipalité de moins de 10 000 habitants, en dehors du circuit des autoroutes, qui propose une station-service, une épicerie, un restaurant, des toilettes et des stationnements. L'initiative soutenue par le ministère des Transports permet aux routiers de s'arrêter lorsque la fatigue au volant se fait sentir.

Mais la grande majorité de ces localités n'étaient plus capables de satisfaire aux critères du programme qui a donc été revu. Par exemple, il n'est plus obligatoire d'avoir un restaurant ouvert tous les jours. «Une épicerie ou un dépanneur qui offre un service de repas prêts-à-manger, ça peut fonctionner», précise Sylvie Bellerose, directrice générale de la Fédération des Villages-relais du Québec.



Sylvie Bellerose, directrice générale de la Fédération des villages-relais du Québec. (Cortoisie)



«Si nous avions gardé les mêmes critères, ce n'est pas compliqué, il aurait fallu désaccréditer la majorité de nos villages, admet la sympathique femme au bout du fil. Prenez Stornoway, en Estrie, il y a 500 personnes. C'est difficile d'être ouvert 7 jours sur 7 avec des heures prolongées. Il faut savoir que 75 % des villages-relais comptent moins de 3000 habitants.»

Alors oui, il faut revoir notre façon de voyager, si ce n'est pas déjà fait. «Il faudrait avertir les gens. Faire de la publicité pour leur dire ce qu'est maintenant un village-relais», réfléchit à voix haute la directrice générale.

Restauration

Critères de reconnaissance :
Un restaurant ouvert de 7 h à 21 h tous les jours en haute saison (de juin à septembre), et de 7 h à 20 h en basse saison.

Critère modifié :
Il n'est plus obligatoire d'avoir un restaurant ouvert 7 jours sur 7. Une épicerie ou un dépanneur qui offre des prêts à manger est considéré comme un service de restauration.

Épicerie / Dépanneur

Critère de reconnaissance :
Une épicerie ou un dépanneur ouvert de 7 h à 23 h tous les jours en haute saison (de juin à septembre), 7 h à 21 h en basse saison

Critère modifié :
L'établissement doit être ouvert jusqu'à 23h les jeudis, vendredis et samedis en haute saison.

Installations sanitaires

Critère de reconnaissance :
Le village-relais doit offrir des installations sanitaires facilement identifiables, accessibles en tout temps (24 h/24), sécuritaires et sans obligation de la part des usagers.

Critère modifié :
Les installations sanitaires n'ont pas à être accessibles en tout temps.

Services bancaires

Critère de reconnaissance :
Un service de guichet automatique accessible en tout temps.

Critère modifié :
Ce n'est plus le cas. Le guichet automatique a été fermé dans certains villages-relais.

Quotidien

D'autres obstacles se dressent sur la route de ces localités. «Prenez les guichets automatiques. À Hébertville, par exemple, il va fermer. Mais c'est une décision de Desjardins et non pas du conseil municipal. Il faudra voir avec le ministère des Transports ce que nous allons faire avec ça. Il faudra mettre un peu de pression», souligne la présidente du conseil d'administration de la fédération et mairesse de Lac-Bouchette, Ghislaine Hudon.

Des toilettes autonettoyantes

«La gestion des toilettes a été une vraie crise dans la pandémie du point de vue de la santé publique, se remémore Sylvie Bellerose. Les municipalités ne pouvaient quand même pas avoir un employé à temps plein 100 % dédié au nettoyage des toilettes.»



La mairesse de Lac-Bouchette, Ghislaine Hudon est également la présidente du conseil d'administration de la Fédération des villages-relais du Québec. (Archives Le Quotidien)

Ghislaine Hudon abonde dans le même sens. «On ne l'a plus sur 24h. Avant, nous avions une entente avec l'ermitage, mais depuis la COVID, on ne peut plus.»

Un projet-pilote d'installations autonettoyantes est d'ailleurs en cours dans certaines localités. Il faudra toutefois voir si elles passeront le test du froid hivernal québécois.

À La Doré, le dernier point sur la carte du Saguenay-Lac-Saint-Jean avant de prendre la route 167 vers Chibougamau, la toilette ne sera pas autonettoyante, mais presque. Elle est conçue pour faciliter au maximum les tâches de nettoyage.

Un bloc sanitaire sera construit au printemps, explique le maire Ghislain Laprise. «Nous serons les troisièmes au Québec! C'est un beau bâtiment avec un carport. C'est en aluminium et bien vitré pour décourager le vandalisme», expose-t-il avec une pointe de fierté.

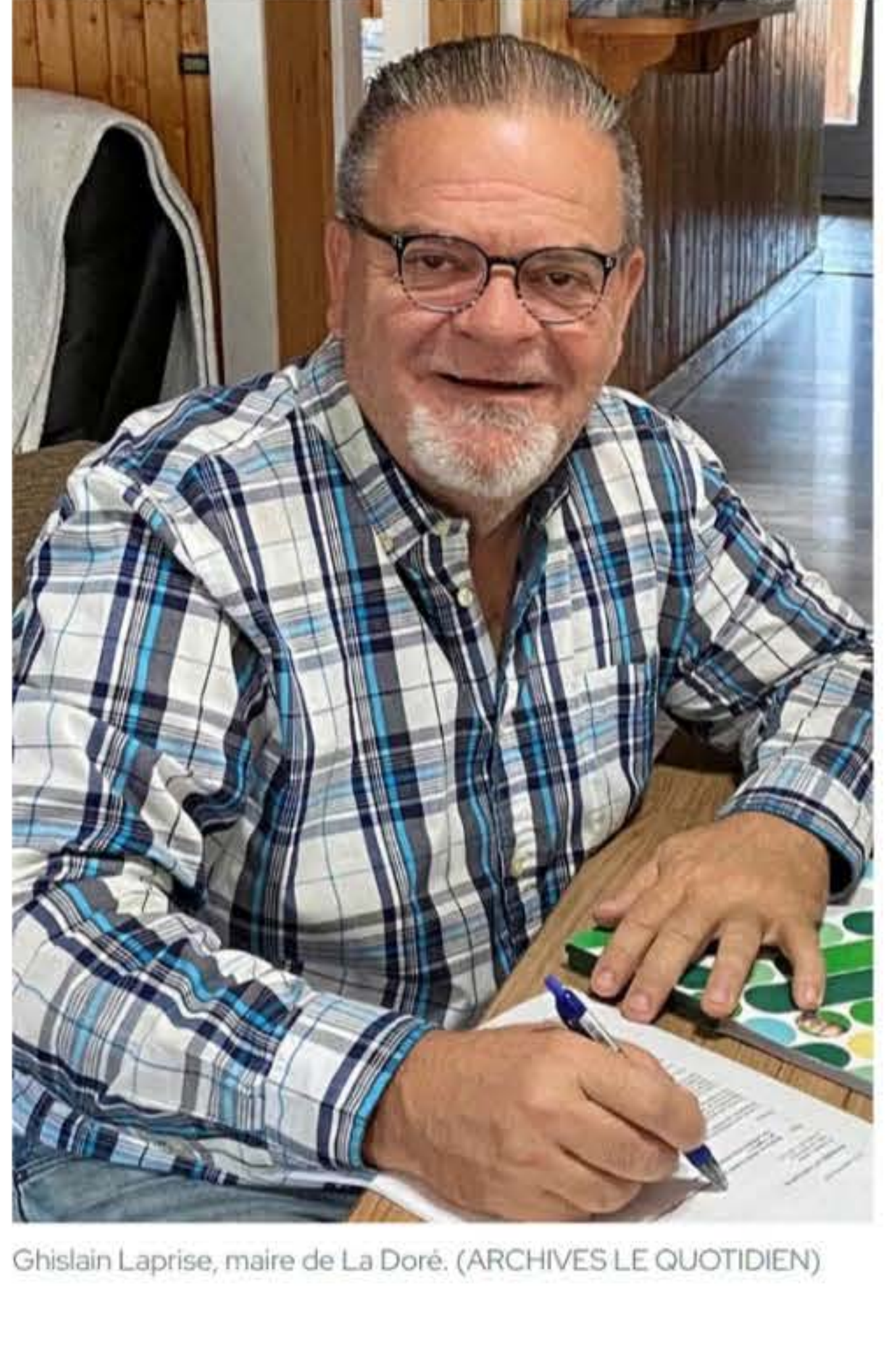
Avec sa station-service et une offre alimentaire, La Doré répond aux besoins des routiers, mais aussi de bien des motoneigistes qui viennent s'amuser dans le secteur en hiver.



Aires de pique-nique et bornes électriques

De nouvelles communautés se sont ajoutées au réseau au cours des dernières années, dont Port-Cartier. Sylvie Bellerose ajoute que dix municipalités travaillent présentement leur dossier de candidatures à proposer la planification et des annonces pourraient être faites dès le mois de février.

Il y a aussi des demandes pour offrir de nouveaux services. À La Doré, on songe à installer des bornes électriques, et à Lac-Bouchette, c'est un projet de stationnement pour les adeptes de vanlife.



Ghislain Laprise, maire de La Doré. (ARCHIVES LE QUOTIDIEN)

Il y a aussi les familles qui ont maintenant la géolocalisation pour les parcs de jeux et des haltes pique-nique plus invitantes.

«Il y a beaucoup de développement à faire», lance Ghislaine Hudon.

Décidément, le réseau des villages-relais est bien vivant au Québec, bien qu'en changement. Le congrès annuel se tiendra à Saint-Donat dans quelques mois.

Cet article vous est offert gratuitement par Le Quotidien dans le but de vous faire découvrir la qualité de ses contenus. Vous en voulez plus? [Je m'abonne!](#)

Les plus populaires >

- Pour sauver son chum, elle perd son permis de conduire**
JUSTICE ET FAITS DIVERS • 29 janvier 2024
- Un immeuble de 52 logements modulaires sera construit à...**
ACTUALITES LOCALES • 29 janvier 2024
- Pause forcée pour le procès de Marc-André Grenon**
JUSTICE ET FAITS DIVERS • 29 janvier 2024
- Des médicaments plus dangereux qu'utiles**
PROTÉGEZ-VOUS • 30 janvier 2024
- Desbiens adopte un budget «sans maquillage»**
ACTUALITES • 29 janvier 2024

Les plus récents >

- Pause réclamée sur l'élargissement de l'aide médicale à mourir**
POLITIQUE • 30 janvier 2024
- Le prix Gershwin de la chanson populaire remis à Elton John et Bernie...**
MUSIQUE • 30 janvier 2024
- Le groupe de livraison UPS va supprimer 12 000 emplois**
AFFAIRES • 30 janvier 2024
- Le boxeur québécois Simon Kean accroche ses gants**
SPORTS • 30 janvier 2024
- Pierre-Yves Roy-Desmarais succède à Louis-José Houde au gala de l'ADISQ**
MUSIQUE • 30 janvier 2024

Publicité



La Vitrine >

CONTENU COMMANDITÉ

Le Théâtre à Bout Portant : un regard nouveau sur les enjeux sociaux
30 janvier 2024

CONTENU COMMANDITÉ

Valoriser la différence : la plume engagée de Mélanie Minier
25 janvier 2024

CONTENU COMMANDITÉ

Patinage de vitesse : la région accueille une compétition nationale
18 janvier 2024

CONTENU COMMANDITÉ

Faire des passions de votre jeune un tremplin pour l'emploi!
16 janvier 2024